per
sée

Revue numismatique

Le troc primitif, un mythe fondateur d'une approche économiste de la monnaie

Jean-Michel Servet

Abstract

Summary. - In the 18th century, the image of two savages exchanging goods in order to satisfy their respective needs marks the emergence of economics as an independent discipline and is at the root of a market theory of money. This article provides an analysis of the evolution and consolidation of this myth which ignores the social and political dimensions of money.

Résumé

Résumé. - L'image de deux sauvages troquant deux biens dont ils ont réciproquement besoin est au XVIIIe siècle un élément fondateur de l'économie comme discipline autonome du savoir et est à l'origine d'une conception marchande de l'économie. L'article analyse les raisons de l'apparition et de la pérennité de ce mythe qui masque les dimensions sociales et politiques de la monnaie.

Citer ce document / Cite this document :

Servet Jean-Michel. Le troc primitif, un mythe fondateur d'une approche économiste de la monnaie. In: Revue numismatique, 6e série - Tome 157, année 2001 pp. 15-32;

doi : 10.3406/numi.2001.2314

http://www.persee.fr/doc/numi_0484-8942_2001_num_6_157_2314

Document généré le 08/06/2016

BY: creative commons

JEAN-MICHEL SERVET*

LE TROC PRIMITIF, UN MYTHE FONDATEUR D'UNE APPROCHE ÉCONOMISTE DE LA MONNAIE

Résumé. – L'image de deux sauvages troquant deux biens dont ils ont réciproquement besoin est au XVIII[e] siècle un élément fondateur de l'économie comme discipline autonome du savoir et est à l'origine d'une conception marchande de l'économie. L'article analyse les raisons de l'apparition et de la pérennité de ce mythe qui masque les dimensions sociales et politiques de la monnaie.

Summary. – In the 18th century, the image of two savages exchanging goods in order to satisfy their respective needs marks the emergence of economics as an independent discipline and is at the root of a market theory of money. This article provides an analysis of the evolution and consolidation of this myth which ignores the social and political dimensions of money.

Persée creative commons

Le XVIII[e] siècle a été un moment fort de rencontres des mondes, dans des terres alors encore inconnues des Européens, par exemple pour les trappeurs anonymes du grand Nord canadien, de l'Alaska et de la Sibérie ou dans le Pacifique avec l'illustre capitaine Cook, comme ailleurs en Amérique, aux Indes, en Orient ou en Afrique avec la multiplication des comptoirs et l'extension des implantations. Alors que les trappeurs devaient se conformer aux façons locales d'échanger, les colonisateurs du nouveau et des anciens mondes déstructuraient les systèmes et pratiques d'échange et les circuits locaux et développaient la troque et la traite [1]. Cette rencontre

* Centre Auguste et Léon Walras Université Lumière Lyon 2/CNRS-ISH. 14, avenue Berthelot 69363 Lyon CEDEX 07 (France).

1. Voir : J.-M. SERVET, Occidentalisation du monde et rencontre des imaginaires monétaires : une double illusion, dans *Comment penser l'argent ?,* R.-P. DROIT (éd.), Paris, Le Monde Editions, 1992, p. 44-57 et Josette RIVALLAIN, *Echanges et monnaies en Afrique du XV[e] au XIX[e] siècle d'après les récits de voyageurs,* Paris, Musée de l'Homme ; Lyon, Musée de l'Imprimerie et de la Banque, 1994 et Démonétarisation et remonétarisation en Afrique. XIX[e] et XX[e] siècle, dans M. AGLIETTA, A. ORLÉAN (éd.), *La monnaie souveraine,* Paris, Odile Jacob, 1998, p. 289-324.

n'a pas été ce qu'elle aurait pu être : un moment de connaissance de l'autre dans ses façons d'échanger ; pour l'économie politique, savoir en train de se constituer comme discipline autonome, le XVIII[e] siècle a été le temps de l'invention d'un mythe[2] ayant prétention de décrire l'origine unique et universelle de la monnaie à partir du commerce.

Ce mythe raconte, comme tout mythe, une histoire. Celle-ci est tout à la fois ordinaire et fabuleuse : c'est celle de l'invention de la monnaie. Le récit met en scène la vie quotidienne d'êtres humains et non des héros et des dieux – ce que faisaient d'anciens mythes justifiant l'usage de la monnaie. Les humains, tout d'abord, se livrent à des échanges sporadiques et ignorent toute pratique monétaire ; plus tard, devenus moins primitifs, ils acceptent de recevoir une marchandise non pas pour son usage immédiat ou pour son utilité potentielle mais comme moyen de paiement d'une autre marchandise qu'ils convoitent ; puis, comme progressivement ce moyen de paiement virtuel se généralise et qu'il est accepté par une communauté de paiement en extension, il prend des formes de plus en plus standardisées ; enfin il se dématérialise et se fiduciarise. Ce mythe donne des origines uniquement commerciales à la monnaie et il suppose ainsi de façon imaginaire que la monnaie naît des seuls inconvénients d'une absence d'intermédiaire lors du développement des relations « marchandes ».

Cette fiction s'est imposée tardivement et en rapport direct avec l'identification de rapports sociaux et d'un ensemble de mécanismes et d'institutions comme caractéristique de ce qui est alors reconnu comme marché. Les économistes, durant le XVIII[e] siècle seulement, en même temps qu'ils construisaient un champ autonome pour leur savoir, ont donné au troc une grande part des formes que nous lui connaissons aujourd'hui, vulgarisées par des ouvrages ou des publicités sur la monnaie destinés à ce que l'on appelle le « grand public » (qu'il s'agisse de documents publicitaires d'établissements financiers ou de plaquettes d'information de mouvements alternatifs comme certains systèmes d'échange local). Il convient donc d'expliquer :

- d'une part pour quelles raisons l'économie politique en a eu besoin dans sa constitution comme discipline,
- et d'autre part pourquoi cet élément perdure dans l'esprit de nombreux économistes contemporains et comment ce qui était d'abord un argument savant est devenu une sorte de lieu commun.

---

2. Un des premiers auteurs à avoir donné une approche critique du troc est Karl Polanyi, voir notamment *La modernité de Karl Polanyi,* Paris, L'Harmattan, 1998. Nous avons présenté les conditions de l'invention de ce mythe dans une thèse de troisième cycle soutenue à l'université Lumière Lyon 2 en 1978 et résumée dans La monnaie contre l'État ou la fable du troc, dans *Droit et Monnaie,* Dijon, Université de Bourgogne, Travaux du Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux, volume 14, 1988, p. 49-62 et dans La fable du troc, *Dix-huitième siècle,* n° 26, 1994, p. 103-115.

En d'autres termes, il convient de comprendre dans quelle mesure le troc fonctionne comme un mythe fondateur de la modernité économique. Il est significatif que de nombreux textes citent comme illustration de pratiques de troc l'origine du terme *pécuniaire* dans *pecus* (le bétail en latin), faisant ainsi des bêtes à cornes une monnaie première du monde romain. Or cette étymologie ne nous apprend rien sur l'histoire monétaire ancienne et ne prouve ni n'infirme des usages monétaires des « richesses mobiles » que sont les bœufs, les chèvres ou les moutons. Les deux termes ne dérivent pas l'un de l'autre, mais ils ont pour origine commune un terme qui désignait toute richesse mobile et par conséquent d'une part le bétail et d'autre part la monnaie [3]. En revanche, cette fausse étymologie nous informe sur la représentation qu'ont de la monnaie et des relations d'échange ceux qui la citent.

I - L'invention du mythe du troc

Les premiers textes modernes consacrés essentiellement à l'analyse de la production et des échanges nécessaires à la reproduction matérielle des sociétés paraissent au XVI[e] siècle. Comme l'Europe connaît une hausse des prix durable et très forte, un afflux extérieur d'or et d'argent et des mutations monétaires fréquentes, les textes sur la monnaie abondent, qu'il s'agisse d'écrits scolastiques (où les dimensions que nous reconnaissons comme morales, politiques et économiques sont intimement mêlées) ou d'écrits mercantilistes (où la dimension morale paraît abandonnée et où seuls demeurent politique et économique). Au XVII[e] siècle, les écrits sur l'usure (terme utilisé alors par la plupart des auteurs au sens général de taux d'intérêt), la balance commerciale et les flux de métaux précieux, les pièces et les médailles, etc. sont aussi très nombreux.

Il est curieux de constater que dans cette abondante littérature le mythe du troc n'est pas présent en tant que tel. Cela peut surprendre un économiste contemporain car presque toutes les présentations actuelles de l'histoire de la monnaie par les économistes rencontrent encore sous une forme ou sous une autre cette fiction.

Que trouve-t-on dans ces textes anciens ? En général, une phrase laconique comme celle-ci : « avant la monnaie existait la *permutation* ». Certains ont assimilé un peu rapidement la *permutation* au *troc*. *Permutation* est un terme alors utilisé pour traduire le grec *métadosis*. Il constitue une référence implicite ou explicite, directe ou indirecte à Aristote [4] et au *Cor-*

3. E. BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes,* Paris, Ed. de Minuit, 1969.

4. On commentait aux XV[e] et XVI[e] siècles Aristote à partir de sa traduction latine, d'où le passage de *metadosis* à *permutation* et les erreurs de traduction. Un autre exemple : dans les textes d'Aristote concernant la monnaie on trouve une condamnation qu'on peut qualifier de morale des échanges à grande distance, ou pour le moins une mise en évidence des dangers de ces échanges. Or, dans la traduction latine utilisée, l'expression « échange à

pus juris civilis de Justinien[5]. Pour les juristes, la distinction entre les différentes formes d'échange, entre l'achat et la vente, entre les cas d'usages de monnaies reconnues, etc. a pour fonction essentielle de distinguer les obligations différentes des divers partenaires d'une relation commerciale ou plus généralement d'échange. Les textes des XVI[e] et XVII[e] siècles ne donnent pas une définition précise du mot *« permutation »* et l'on est obligé de recourir à divers écrits contemporains pour entrevoir son sens. On peut penser que la permutation ante-monétaire supposant des individus sans dieu ni propriété est un mythe fondateur de la société. On peut d'ailleurs s'interroger sur le fait de savoir si ceux qui font ces permutations sont des êtres humains tout à fait comparables aux contemporains dans la mesure où sont évoqués comme inventeurs de la monnaie les premiers descendants d'Adam et Eve ou des héros mythiques de l'Antiquité. Louis Savot, dans son *Discours sur les médailles antiques,* donne pour origine au terme numismatique *numus* qui viendrait de Numa, le nom du roi mythique de Rome[6].

Pour comprendre cette absence du mythe du troc dans les écrits des XVI[e] et XVII[e] siècles, il faut savoir que dans la plupart de ces textes la monnaie apparaît comme étant essentielle à l'ordre social. En dehors d'un monde utopique, les auteurs conçoivent mal une société sans monnaie. Par exemple dans *l'Utopie* de Thomas More, l'or sert à fabriquer des chaînes d'esclaves et des pots de chambre, car en guise de commerce on trouve des entrepôts où chacun dispose sa production et retire ce dont il a besoin ; et simultanément le Prince est remplacé par une assemblée de représentants du peuple. Un certain nombre de textes relèvent des monnaies primitives qu'ils inventorient afin d'affirmer l'universalité du phénomène monétaire. Ainsi dans son *Denier royal* (publié en 1620), Scipion de Gramont cite de nombreuses monnaies hétéroclites utilisées à travers la planète. Il est possible de se demander si la soif de l'or (matière en quelque sorte pensée monnaie par nature[7]) des premiers voyageurs européens en Amérique (voir

---

grande distance » a été rendue par « change ». Ainsi la condamnation morale du change vient en partie d'un contresens du traducteur. Voir l'introduction de Claude DUPUY au *Traité des monnaies de Nicolas Oresme et autres écrits monétaires du XIV[e] siècle,* Lyon, La Manufacture, 1989. Certains, tel Karl Polanyi, ont proposé de traduire *métadosis* par « don » ou par « partage » (dans ce dernier sens voir le *Dictionnaire grec-français* de Bailly).

5. Dans le sens d'une mise en cause de l'origine commerciale du monnayage romain voir les notes des pages 150-153 de l'édition de l'*Histoire naturelle,* Livre XXXIII de PLINE l'Ancien par Hubert Zehnacker, Paris, Les Belles Lettres, 1983.

6. L'ouvrage de L. SAVOT est publié à Paris en 1627, voir p. 3.

7. Plus d'un siècle après, Ferdinando GALIANI dans son *Della Moneta* (1751, chapitre 2, para. 1) n'écrit-il pas encore : «L'acquisition de l'or et de l'argent, dont la monnaie la plus précieuse est constituée, a été de tout temps, et est encore, le but ultime des désirs de la multitude, le mépris et le dégoût des rares qui s'arrogent le nom vénéré de «sages» [...]

la narration du premier voyage de Christophe Colomb) ne participait pas déjà à cette croyance en une universalité du fait monétaire. Le titre même de l'ouvrage de Scipion de Gramont, *Denier royal,* est révélateur de la place de la monnaie au cœur de la société. Les échanges « en nature » auxquels se livrent les paysans ne sont bien évidemment pas ignorés, pas plus que nous ne méconnaissons les multiples et complexes formes anciennes des échanges en faisant une archéologie du mythe du troc ; l'usage d'unités de compte pour apprécier les contreparties de la transaction monétarise celle-ci, à l'aide d'un instrument fixé par le Prince. La monnaie est située au cœur même de la société car l'État se veut le cœur de cette société[8].

Les conceptions alchimiques ou astrologiques du monde et les correspondances symboliques entre les différents éléments de la nature et de la société, entre le microcosme et le macrocosme, renforcent l'idée d'un lien entre Prince et monnaie. L'analogie entre roi, soleil, feu et or est courante ; la proportion d'un douzième entre l'argent et l'or est supposée correspondre à la relation entre le soleil et la lune, etc.[9]. Ces représentations, en fait politico-économiques, où l'argent occupe une place cruciale s'accordent avec certaines contraintes du temps. La monétarisation d'anciennes relations, le développement de rapports marchands nouveaux, le fait que les États assument des fonctions nouvelles ou développent certaines fonctions préexistantes alors que leurs systèmes financiers restent encore largement *féodaux* provoquent un profond désir de monnaies. L' « argent » occupe aussi désormais une fonction essentielle dans la re-production résiduelle du féodalisme : dans un sens le prince autorise les dots, distribue les bénéfices ecclésiastiques, etc., en d'autres termes, il donne à la noblesse une partie, plus ou moins grande selon les périodes et les pays, des revenus nécessaires pour tenir son rang ; dans l'autre sens, la bourgeoisie acquiert contre espèces sonnantes et trébuchantes (par vénalité des offices, achat de charges de conseillers aux parlements, alliances matrimoniales notamment) des moyens d'accès à la noblesse tandis que des cadets de famille parcourent le monde à la recherche de la fortune.

Au tournant des XVII[e]-XVIII[e] siècles, période notamment célèbre par ses bulles spéculatives, l'argent devient plus maître du Prince que celui-ci ne le domine. Il peut même être un critère administratif de classement social ; en 1695, la population française est divisée pour des besoins admi-

---

Il y en a qui, plus mesuré, croit que la convention que les hommes se sont donnés pour utiliser la monnaie a donné une qualité à ces métaux, dont on aime se servir, qualité, qu'ils ne possédaient pas en eux-mêmes. Bien rares, sont ceux, qui savent que ceux-ci ont par leur nature même, leur juste prix et leur valeur constamment établis et fixés dans l'esprit des hommes » (traduction en cours sous la direction d'André Tiran, Centre Walras).

8. Voir, par exemple, HOBBES, *Léviathan*, trad. 1971, p. 261, 267-269.

9. J. M. SERVET, Le Prince masqué : formation de l'économie politique et occultation du politique, l'exemple de l'argent, *Procès* (Lyon), n° 4, 1979, p. 152-184.

nistratifs en vingt-deux groupes selon leurs ressources supposées ; dans la première classe, on trouve malgré la distance qui les sépare : le dauphin, les princes du sang et les fermiers généraux ; et dans la dixième : les gentilshommes et seigneurs de paroisse, les notaires et les banquiers [10]. Classement choquant pour une société qui dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle encore s'étonnera que l'on puisse numéroter les maisons dans les rues indépendamment du rang des personnes et de tout critère physique autre que l'opposition gauche/droite traduite en paire et impaire et leur distribution spatiale.

Avec le déclin de l'idiome savant qu'était le latin au profit des langues nationales qui forgent alors le vocabulaire des savoirs scientifiques en formation, l'usage de formes diverses des mots *troc/truck* et *barter/barat/baratto* (au sens général d'échange) se répand en Europe. Ces termes sont empruntés au vocabulaire commun des marchands.

Au début du XVII[e] siècle, le mot *troc* a une tonalité péjorative. Antoine de Montchrétien, auteur surtout célèbre par le titre de son *Traité de l'économie politique,* parle de « vice des pays qui se troquent avec les denrées » [11] et il affirme que : « Les estamiers [...] si on leur donne du vieil (étain) pour le renouveler, ils sçavent bien le troquer avec le meschand d'aujourd'hui » [12]. Sans nul doute, doit-on attribuer ce sens oublié aujourd'hui au mépris des clercs pour le commerce.

Ce dédain n'est pas propre au français. En allemand, *tauschen* signifie troquer et *taüschen* tromper ; en espagnol, la proximité entre *trucco* et *trueque* (troc) et *traujamancar* et *trocar* (troquer), de *trucha* (rusé), *trichiman* (personne rusée et peu scrupuleuse), *trufa* (mensonge) ou *truhan* (farceur) n'est vraisemblablement pas accidentelle ; en portugais, troquer se dit *trocar* et se moquer de quelqu'un ou le tourner en ridicule, *troçar* ; de même en italien, *barattare* signifie troquer ou tromper, *il baratto :* « le troc » et *una baratta :* « une dispute ». Ces termes ont la même origine que l'anglais *barter* (troc), l'espagnol *barato* (bon marché), l'ancien français *barater* (tromper ou troquer en marchandant et en rusant) et le provençal *barat* (qui désigne un marché ou une tromperie). Certains évoquent la parenté de ces mots avec le scandinave *barâtta* (combat, tumulte) et le grec *prattein* (achever, accomplir, agir, variante de *prassein* – pratique – par le passage de p à b) et ainsi du sens premier d'agir serait venu celui d' « échanger » et de « faire des affaires »[13]. Au XVI[e] siècle, une *barraterie* consistait à faire couler volontairement un bateau ancien, mais bien assuré, que l'on remplissait de marchandises sans valeur pour les faire payer au prix fort par

10. J. C. PERROT, Rapports sociaux et villes au XVIII[e] siècle, dans *Ordres et classes, (Colloque d'histoire sociale de Saint-Cloud, (1967),* Paris, Mouton, 1973, p. 144.

11. *Traité de l'économie politique,* 1615, rééd. 1889, p. 131.

12. *Op. cit.* n. 11, p. 268.

13. *Dictionnaire historique de la langue française,* Paris, 1992, vol. I, p. 179.

ceux qui couvraient le risque de disparition par péril de mer[14]. Le français n'a conservé que le familier *baratin* et ses dérivés qui évoquent peut-être, à travers le discours trompeur, le boniment des vendeurs.

Si l'étymologie de *barter* et de *barat* est obscure ou renverrait pour certains au dieu de l'enfer et au grec *barathon* qui désigne un gouffre, celle du mot *troc* est tout aussi étrange.

À la suite du déplacement du r dans certaines langues européennes, de sa suppression dans d'autres, les mots *troc, torche* et *toupie* auraient une origine commune : l'indo-européen *terek* (tordre). L'ancien français *tors* (objet tordu, tresse), *torcel* (trousseau), *tortis* (tordu) en dériveraient tout comme les mots français *tordre, torticolis ou torche,* mais aussi *troc, détrousser* et *retrousser*[15]. Quel rapport peut-on établir entre l'idée de torsion et le fait de tromper et d'échanger ? Plusieurs hypothèses peuvent être avancées : tout d'abord, celle de l'usage comme moyen de paiement de coquillages de forme ronde que l'on appelle aujourd'hui encore des troques ; la chose roulée peut aussi être le balluchon ou le trousseau (en anglais *truss* – un paquet –, en allemand *Tross* – un bagage –) que portaient certains marchands ou colporteurs ; la rotation peut aussi par métonymie être un rite lié à certains échanges, être au sens propre un acte de vente tel qu'un mouvement de main au moment de la conclusion du contrat et qui accompagnerait lors de la transaction une expression telle que « Tope là » (ayant pour origine et par attraction avec taper, le radical *trokk*, se frapper dans les mains – en signe d'accord[16]) ou la remise d'un objet particulier de forme ronde ; un *trochée* est en ancien français un faisceau de pousses pris dans un arbre qu'on a coupé un peu au-dessus du sol et un *trochet* est une sorte de bouquet naturel alors qu'au haut Moyen Âge, un ancien rite de transferts immobiliers recourt à de tels bouquets[17]. Comment d'ailleurs comprendre en dehors d'un ensemble d'actes et d'expressions symboliques de ce type que le fait d'être dupe dans une transaction est se faire rouler, ce qui oblige à admettre que les plus anciennes transactions de biens et de services dans la sphère du commerce n'étaient pas de simples translations, sans monnaie, de richesses et d'intérêts.

Pendant toute la première moitié du XVIII[e] siècle, le sens du mot *troc* est encore largement indéterminé en français (y compris entre sa forme première féminine – *troque* – et sa forme masculine que nous avons conservée) alors que le terme *barter* a été beaucoup plus tôt introduit en

14. De la baraterie à la fraude moderne, *Assurer*, n° 31, juin 1996, p. 4.

15. GRANDSAIGNES D'HAUTERIVES, *Dictionnaire des racines des langues indo-européennes,* Paris, Larousse, 1948, p. 218.

16. *Dictionnaire historique de la langue française,* Paris, 1992, vol. II, p. 2133, 2177.

17. A. GUREVIC, Représentations et attitude à l'égard de la propriété pendant le haut Moyen Âge, *Annales ESC,* mai-juin 1972, p. 523-547. Voir aussi D'OLIVE DU MESNIL, *Œuvres*, Lyon, 1667, t. I, p. 327-328.

anglais, ce qui est à mettre en rapport avec la modernité de l'économie politique britannique. Dutot, par exemple, dans ses *Réflexions politiques sur les finances et le commerce* (1738) emploie le mot *troc* non pour désigner la transaction mais l'objet de l'échange en nature. Quand François Quesnay l'emploie au sens actuel « d'échanges en nature » dans l'article « Grains » de l'*Encyclopédie*, il le définit comme « échange des denrées mêmes », ce qui prouve que tous ses lecteurs ne le comprendraient pas couramment ainsi. L'*Encyclopédie* indique : « Permuter est du style du palais, troquer du style ordinaire et familier, échanger du style noble »[18]. En 1753, à la Foire Saint-Laurent de Paris, ne joue-t-on pas *Les Troqueurs,* un opéra-comique d'Antoine Dauvergne ? Ce spectacle bouffon, à succès populaire et inspiré d'une fable de La Fontaine, a pour thème l'échange de leurs fiancées par deux amoureux !

En même temps que le mot se répand, le mythe du troc, tel que nous le connaissons, se met progressivement en place[19]. Son ombre point chez John Locke avec la description de sauvages, ou plus sûrement de sauvages et de trappeurs, qui se rencontrent et veulent échanger.

> « Quant aux autres engagements ou conventions, les hommes peuvent les conclure entre eux sans sortir de l'état de nature. Les promesses et les marchés d'échange, etc., que concluent dans une île déserte, les deux hommes dont parle l' Histoire du Pérou de Garcilasso de la Véga, ou qu'un Suisse et un Indien concluent dans les bois d'Amérique les obligent, bien qu'ils soient entre eux dans un état de nature parfait, car la vérité et le respect de la parole donnée appartiennent aux hommes en tant qu'hommes et non comme membres de la société »[20].

Dans ce texte, toutefois, pas de débat sur la mesure de la valeur ou sur les rapports d'échange. L'idée de J. Locke est explicitement de justifier une propriété primitive fondée sur le travail[21] et implicitement d'affirmer la propriété réciproque des biens à travers l'échange[22].

---

18. Article « Echange », 3e éd., 1778, tome XI, p. 605.

19. Les récits anciens de voyage présentent de façon ambigüe la relation d'échange – don/troc – qu'établissent « sauvages » et marchands-explorateurs. Voir : Morton H. FRIED, « Economic theory and first contact », dans Madeline Barbara LÉONS, Frances ROTHSTEIN, *New Directions in Political Economy, an approach from anthropology,* Westport (Co.) / Londres, Greenwood Press, 1979, p. 8-11.

20. J. LOCKE, *Deuxième Traité du gouvernement civil,* Paris, Vrin, trad. 1967, para. 14, p. 83 ; voir aussi para. 46, p. 101-102. Dans le sens de cette relecture de John Locke, on consultera avec grand intérêt la thèse de Daniel DIATKINE, *De la convention à l'illusion,* Université de Paris I, 1986, 2 volumes, XIII-556 p.

21. Sur le caractère légitimant de la propriété par le travail dans la littérature sur les sociétés dites sauvages ou primitives, voir Annie JACOB, *Homme économique/Homme sauvage,* Thèse d'Etat ès Lettres, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, 1992, 417 p.

22. J. LOCKE, *Deuxième Traité du gouvernement civil,* para. 28 p. 91, voir aussi para. 29, 40, 41, 42, 42, 42, 43, p. 91-92, 98-99.

La monnaie naît chez John Locke non des inconvénients du troc (pour l'évaluation des contreparties ou la définition d'un moyen de paiement) mais pour assurer une fonction de réserve

> « Ainsi s'établit l'usage de la monnaie : quelque objet durable, que les hommes puissent garder sans qu'il s'abîme et qu'ils conviennent entre eux d'accepter en échange des nécessités de la vie, vraiment utiles, mais périssables. » [23]

Chez John Locke, à la différence des économistes après Smith, la monnaie ne naît pas de la dynamique des échanges et de la division du travail. C'est la monnaie au contraire qui va leur donner naissance. De la détention de biens durables (sous forme monétaire) naît aussi l'opposition entre propriétaires et non-propriétaires et la nécessité de l'État pour maintenir la paix sociale virtuellement ou réellement menacée par cette opposition. Chez John Locke, l'État n'est donc pas à l'origine de la monnaie ; mais à l'inverse celle-ci, apparue dans *l'état naturel,* est cause de celui-là.

Vers 1767-1776, certains économistes, notamment en France Anne-Robert Turgot[24], au Royaume-Uni Adam Smith[25] et James Steuart[26] et en Italie Cesare Beccaria[27] reprennent implicitement le récit de l'échange primitif chez John Locke et le travaillent pour lui donner un sens nouveau : il devient une réflexion non plus sur la propriété réciproquement reconnue et sur la fonction de réserve ainsi assurée, mais sur l'échange pensé comme marchand et les germes de l'échange monétarisé. À travers ces exemples sauvages, le lien originel entre monnaie et État est dès lors rompu[28].

---

23. J. LOCKE, *Deuxième Traité,* para. 28, p. 91, para 46-47, p. 101-102, voir aussi para 45, p. 48-51.

24. *Valeurs et monnaies* (vers 1769), dans *Œuvres*, Paris, Alcan, 1919, t. 3, p. 85-98.

25. *An Inquiry into the nature and causes of the wealth of nations* (1776), trad. *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations,* nouvelle traduction, Paris, Economica, 2000, volume I, p. 55.

26. *An Inquiry into the Principles of Political Oeconomy...* (1767) published for the Scottish Economic Society, Edinburgh/London, 1966, t. I, p. 154. Mais pour lui, à la différence d'Adam Smith, la monnaie est indispensable à la division du travail. Il ne s'agit que d'échanges de surplus (voir *op. cit.* p. 3, 151-159).

27. *Elementi di economia pubblica* (cours rédigé en 1769-1770) publié après sa mort, Milano, Scrittori Classici italiani di economia politica, n° 18 et 19, 1804, t. I, p. 345-353. Son ami Pietro VERRI dans ses *Meditazioni sulla economia politica* (6e ed. 1772, traduction française Paris, Delaunay, 1823) ne développe pas la figure du troc entre sauvages mais, dans les deux premiers chapitres de l'ouvrage, lie besoin, valeur et premiers échanges entre sociétés différentes. Sur Verri, voir André TIRAN, Pietro Verri, aux origines de la théorie de la valeur et de la loi des débouchés de Jean-Baptiste Say, *Revue d'économie politique,* mai-juin 1993, p. 445-471.

28. Pierre DOCKÈS, dans *Naissance de l'espace marchand,* Document Centre Walras, MRASH, Lyon, n° 104, mai 1990, p. 13 sq. (version développée d'un article paru dans le *Journal of Economic Thought,* n° 12, 1990) analyse le mouvement parallèle qui s'opère chez les économistes dans leur représentation de l'origine des foires et des places de marché.

II - Les fonctions premières du mythe du troc

Il est frappant de constater à quel point les descriptions du troc, qui vont progressivement se multiplier à partir du XVIII[e] siècle, se ressemblent jusqu'à se répéter dans les mêmes termes. N'y voyons pas l'effet d'informations concordantes ou la preuve de leur exactitude et d'une origine marchande de la monnaie. Bien au contraire, les auteurs se répètent, se copient parce que cette image stéréotypée du troc, transposée dans des lieux divers, océaniens, africains ou amérindiens, répond à ce que leurs lecteurs attendent du modèle théorique qu'ils construisent ou reproduisent implicitement ou explicitement.

Les raisons de l'invention de cette fiction sont multiples. Elles convergent vers la mise en évidence d'un monde dit « économique » dont la caractéristique essentielle est que les relations d'intérêt règlent l'ordre social et soumettent l'ensemble des autres mobiles d'action. Ces raisons peuvent être regroupées autour de trois raisons majeures qui renvoient d'une part à une justification nouvelle de la sphère marchande par sa fonction d'égalité et de progrès et d'autre part aux deux fonctions essentielles de la monnaie : le paiement et le compte, et à travers elles la mise en cause du rôle politique du Prince[29].

La première raison de l'introduction du mythe du troc dans le savoir économique en formation est la volonté d'opposer aux traditionnels liens hiérarchisés de clientèle une relation d'échange nouvelle et de faire de celle-ci la matrice des relations économiques.

Le troc tel que le présente le plus grand nombre des scenettes fait se rencontrer deux « individus » qui ne sont pas supposés se connaître avant l'échange, ni tisser dans l'échange de liens se perpétuant après cet échange. Chacun n'affirme, ne confirme ou ne revendique avant l'échange, au moment de celui-ci ou après celui-ci ni statut, ni qualité, ni identité (ce qui exclut l'aristocratie de la logique du commerce[30]), si ce n'est d'être un échangiste. Cette double fiction d'une relation tout à la fois a-historique et égalitaire est caractéristique d'une situation qui dans la modernité est celle donnée à la place de marché[31].

Le rapport d'anonymat qui est supposé présider à un échange de ce type neutralise momentanément les identités des acteurs de cet échange ; cette neutralisation apparaît comme une condition sociale de cet échange qui a un caractère non hiérarchique mais horizontal. Les hiérarchies ordi-

---

29. B. COURBIS, E. FROMENT, J.-M. SERVET, A propos du concept de monnaie, *Cahier d'Économie politique,* n° 18, 1990, p. 5-29 et Enrichir l'économie politique de la monnaie par l'histoire, *Revue économique,* printemps 1991, p. 315-338.

30. Voir MONTESQUIEU, *L'esprit des lois,* livre V, chapitre 8.

31. Pour une définition sociologique d'une relation de place de marché, voir Michèle de LA PRADELLE, *Les vendredis de Carpentras. Faire son marché en Provence ou ailleurs,* Paris, Fayard, 1996, et l'application que nous en donnons dans *Une économie sans argent, les systèmes d'échange local,* Paris, Le Seuil, 1999.

naires sont suspendues par cet échange. Provisoirement, chacun des échangistes devient l'égal de l'autre. Cet espace marchand est non seulement un espace commun aux échangistes mais un espace public, monde fictif d'individus semblables et équivalents. L'égalité est une règle de comportement sur ce marché ; les différences de statuts et de fortune y sont provisoirement oblitérées dans cette citoyenneté particulière et réductrice que définit la relation économique d'échange, où, à y regarder de près, les citoyens ne sont que consommateurs et producteurs utilitaristes.

Il n'y avait pas de dette avant, il n'y en a pas après. Le paiement symétrique grâce à chacune des deux marchandises transmises est une opération de dette et de créance réciproques qui s'annulent instantanément par la remise de contre-parties qui sont définies comme étant équivalentes. L'ignorance que les deux partenaires de la relation ont l'un de l'autre permet d'établir une convention d'égalité entre eux.

À l'opposé de la relation type place de marché, une relation de clientèle tisse des liens qui sont des obligations (le terme même d'obligation contient le mot lien, plus explicite encore en anglais avec le terme *bonds*). Des mots comme client ou commande illustrent une vision très différente de celle que le troc, comme expression mythifiée de la place de marché, illustre.

Le mot *client* n'a le sens commercial que nous ne lui connaissons aujourd'hui que depuis le XIX^e^ siècle. Jusque là on disait *chaland* ou *pratique* (c'est ce dernier terme que Léon Walras par exemple utilise encore à la fin du XIX^e^ siècle). Notons toutefois que le mot *chaland* (que l'on trouve aujourd'hui seulement dans les expressions *achalandé* et *nonchalant*) signifiait aussi être ami, protecteur (voire entretenir une relation amoureuse) car c'est celui qui « s'inquiète pour », « qui trouve intérêt à », où tout le monde comprendra le *nonchalant* comme celui qui n'est pas chaud pour quelque chose (l'origine est le latin *calere*, chaud). Jusque-là en français, et ceci vient directement des rapports politiques dans le monde romain entre un plébéien et un patricien (appelé alors *patronus* ce qui donnera notre mot patron), un *client* est quelqu'un qui se met sous la protection de quelqu'un d'autre (un vassal, un domestique, on le trouve aussi plus rarement comme une relation d'amitié ; plus tard viendra l'idée chrétienne du saint patron puis celle des clients d'un réseau politique de corruption). Ensuite, l'idée de confier ses intérêts et de rétribuer va se réduire au seul sens marchand. En anglais, la même parenté linguistique existe, puisque le mot *patron* qui, nous l'avons vu, était à Rome l'autre partie de la relation de clientèle, *patron* a un sens proche de *customer*, c'est-à-dire notre actuel client d'un commerce de luxe. Remplacer *pratique* par *client* s'est heurté au XIX^e^ siècle à l'hostilité des défenseurs du sens français ancien. Émile Littré admet le sens général de clientèle « par extension, l'ensemble des pratiques, des chalands, en parlant de ceux qui fréquentent un magasin, une boutique, un établissement ouvert au public » ; mais il refuse le sens

alors nouveau du mot *client* : « ce néologisme n'est pas bon ; un médecin a des malades ; un marchand a des pratiques et non des clients ; c'est à tort que de clientèle on a conclu à client. » [32]. Toutefois, même si dans l'usage actuel du mot *client* le lien social a en apparence disparu, il est bien présent à travers la *confiance* et la *fidélité* supposées du client. Dans la relation marchande de clientèle, il y a aussi en jeu quelque chose de plus qu'une seule et simple relation d'intérêt. Au-delà de la lecture juridique de la fin des obligations réciproques du contrat commercial et de l'acte d'achat-vente, une grande partie de la stratégie commerciale contemporaine consiste précisément à dépasser cette fin de l'échange et à fidéliser le client, c'est-à-dire à faire en sorte que la relation ne soit pas rompue, qu'elle se renouvelle et se pérennise. Il est de ce point de vue remarquable que des commerces dont l'appellation même rappelle l'égalité du client (Monoprix, Uniprix, etc. autrement dit où l'on ne marchande pas et où une marchandise est vendue au même prix quel que soit celui qui l'achète, à la différence de pratiques de marchandage courantes pendant longtemps dans le commerce de détail) en soient venu à tisser des liens de clientèle pour fidéliser le client par des cartes dites souvent de *fidélité*, qui offrent des services supplémentaires et des promotions particulières.

L'origine du mot *commande* illustre le même phénomène d'un vocabulaire économique emprunté à un champ de liens sociaux qui sont aux antipodes de la relation de type place de marché, telle que nous l'avons précédemment définie. L'étymologie de *commander* est le latin *mandare* (charger, confier). Au XVI[e] siècle, le verbe a perdu son sens de confier et de recommander ; seul le sens d'ordonner s'est développé avec son sens militaire.

Son sens commercial de « demander la livraison d'une marchandise » est attesté depuis 1675. Le mot *commande* a d'abord eu le sens lié au sens latin premier de « chose confiée à quelqu'un » puis dans la deuxième moitié du XVII[e] siècle a pris le sens d' « ordre de fournir une marchandise moyennant un paiement » [33].

Les caractéristiques de la micro-société que donne à voir le mythe du troc sont celle d'une société dans laquelle le commerce est l'activité principale et cet échange réduit les êtres humains à des vecteurs de mobiles économiques individuels. Il légitime et valorise une poursuite (acharnée) des biens matériels ainsi que toutes les activités qui mènent à leur accumulation par des individus utilitaristes et intéressés. Chacun doit défendre son propre intérêt ; il n'y a pas d'intérêts partagés ; la solidarité naît mécaniquement et objectivement de l'interdépendance des actions et non des mobiles conscients. La poursuite des intérêts qualifiés d'économiques (ce

32. *Dictionnaire de la langue française,* réédition, Paris, Gallimard/Hachette, 1970, volume II, article « Client », p. 391

33. *Dictionnaire historique de la langue française,* Paris, 1992, volume I, p. 452

qui ne veut rien dire d'autre que la cupidité, l'avarice, l'appât du gain) est jugée positivement par rapport à ceux qui défendent des intérêts dits collectifs, qui travaillent dans l'ordre politique et que l'on présente négativement en disant qu'il poursuivent l'amour d'eux-mêmes (voir l'éloge qu'Adam Smith fait de la poursuite de leur propre intérêt par le boucher, le brasseur et le boulanger par opposition à la générosité mise en doute des politiques). Cette poursuite des intérêts individuels et égocentriques est supposée permettre de freiner les passions, plus efficacement que les appels à la raison, au devoir, à la morale ou à la religion. Ainsi, les vertus commerçantes sont opposées aux folies et aux passions tant des grands de ce monde que de la «populace» et tout ceci ne fait que légitimer et donner prestige aux activités commerciales longtemps méprisées. Le commerce est ainsi présenté comme un agent civilisateur et le commerçant, dont chaque partenaire du troc est l'image, est le prototype de cet homme mû par l'intérêt. Pour les rares auteurs qui nient l'existence d'une propriété privée primitive, la communauté ne se réalise pas par échanges mais grâce au partage[34], donc sans monnaie.

De manière significative, on désigne au XVIII[e] siècle par commerce l'ensemble des relations sociales ; celui-ci est supposé être à l'origine de la société à partir des échanges entre individus : des familles, et à partir des échanges entre celles-ci[35]. Dans un stade «primitif», le commerce est supposé ne pas se réduire à la transmission de biens. Pierre-Paul Mercier de la Rivière qualifie de *« tacite »* l'humanité composée d'hommes errants qui subsistent de productions spontanées[36]. L'expression ne traduit-elle pas l'absence de langage ? Adam Smith établit un parallèle entre l'échange des mots et l'échange des choses ; les sauvages émettent réciproquement des sons qui expriment ainsi leurs besoins et peu à peu une langue se constitue[37].

La deuxième raison textuelle de l'introduction du mythe du troc est la mise en évidence d'un processus de socialisation indépendamment de la monnaie et indépendamment du Prince. La représentation de l'échange que donne le troc est, nous venons de le voir, celle d'un échange ponctuel. Et, ce faisant, par cette vision fragmentée de la circulation des biens et par l'élimination de la monnaie des fondements de la relation marchande,

---

34. MORELLY, *Code de la nature ou le véritable esprit de ses lois* (1755), réédition Paris, 1910, p. 13, 16, 23-26 ; voir : Nicole DOCKES, dans G. Klotz (éd.), *Ordre, nature, propriété,* Lyon, PUL, 1985, p. 63-118.

35. Victor RIQUETI DE MIRABEAU, *L'Ami des hommes ou Traité de la population,* Avignon, 1762, tome II, p. 6.

36. P.-P. MERCIER DE LA RIVIÈRE, *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (1767), in : *Les Physiocrates,* Paris, 1846, p. 525 (voir aussi éd. Depitre, Paris, 1910).

37. A. SMITH, *Considerations concerning the first formation of languages and the different genius of original and compounded languages,* dans *Lectures on Rhetoric and Belles Lettres, The Glasgow edition of the works and correspondence of Adam Smith,* volume IV, p. 201 sq.

prime une vision horizontale, et non verticale, de l'échange. A travers le tiers monétaire, c'est *ipso facto* le reste de la société qui se trouve présent dans une relation qui n'est bilatérale qu'en apparence ; par contre, en supposant des échanges sans monnaie il est impossible d'inscrire cet échange dans une totalité sociale. La souveraineté est niée[38].

Dans le système ancien des mercantilistes et des économistes préclassiques, existaient deux pivots liés : la monnaie et le Prince. Thomas Hobbes imaginait un agrégat d'individus distincts et autonomes qui font face individuellement à l'État ; le commerce n'est pas la relation naturelle et unique des individus car l'échange est une forme de transfert possible comme le sont le vol, le pillage ou le don, d'où la nécessité d'une contrainte pour socialiser les individus.

Avec les économistes classiques, le pivot de la société devient la rencontre et la confrontation par l'échange des intérêts privés et égoïstes des individus. La société s'autorégule ainsi sans Prince ni monnaie. Il est possible qu'une société fonctionne parce que les individus commercent, et voici l'image de « la main invisible »[39]. La monnaie qui, les auteurs en sont convaincus, présente des avantages pour perfectionner les transactions, est superflue pour l'existence même de la société ; le jeu des échanges engendre le choix d'un intermédiaire privilégié, qui progressivement devient monnaie : l'État ne fait que consacrer et parfaire cette production de la société civile. Nicolas Baudeau affirme que dans des « empires très policés » tels le Pérou, l'Égypte et la Chine : « les grandes institutions sociales s'étaient établies avant qu'on eût conçu l'idée des monnaies [...]. Le souverain et ses coopérateurs recevaient immédiatement et en nature les subsistances et les matières premières utiles à leurs travaux et à leur jouissance »[40].

Ainsi le mythe du troc est une sorte de coup de force théorique contre la conception traditionnelle en termes directement politiques. Les mercantilistes avaient voulu exclure la morale venue des enseignements de la scolastique. Les économistes classiques vont soit construire un projet politique où l'économique est le tout qui tient lieu d'ordre social, soit (et c'est ce que l'on retiendra au XIX[e] siècle de l'utopie ainsi proposée) vouloir exclure le politique, le Prince, pour ne plus conserver pour l'essentiel que les rapports de production et d'échange : l'économique. Adam Smith est précisément un de ceux qui accomplit de la manière la plus exemplaire un

38. Michel AGLIETTA, ANDRÉ ORLÉAN (éd.), *La monnaie souveraine,* Paris, O. Jacob, 1998.

39. Sur les diverses interprétations de la main invisible, voir notamment : Claude GAUTIER, *L'Invention de la société civile : Lectures anglo-écossaises, Mandeville, Smith, Fergusson,* Paris, Presses universitaires de France, 1993, plus particulièrement p. 236 sq.

40. N. BAUDEAU, *Première introduction à la philosophie économique ou analyse des états policés par un disciple de l'Ami des hommes* (1771) réédité par DAIRE, *Les Physiocrates,* Paris, 1846, p. 684 (voir aussi éd. Dubois, 1910).

exceptionnel travail de rupture et de synthèse par rapport aux anciennes manières de penser ce qu'on désigne ainsi depuis. Dans ses *Lectures on Jurisprudence,* cours professé en 1762-1763 et 1766[41], il traite encore dans une première partie des formes de gouvernement et des contrats d'un point de vue juridique ; dans la deuxième partie de ce cours qui s'intitule « Police » (ce qui, au XVIII[e] siècle, désigne communément le maintien de l'ordre, les règlements sanitaires, l'approvisionnement des places de marché, etc.), il analyse la division du travail et la formation des prix. En d'autres termes, comme son maître Francis Hutcheson, qui, dans son Traité de philosophie morale, expose les matières économiques à propos des contrats à titre gratuit et à titre onéreux, et dont les *Principles of Œconomics and Politics* ont pour objet l'économie domestique et celle du gouvernement de l'État, Adam Smith conserve le cadre scolastique. Dans la *Richesse des Nations,* où l'on rencontre une fable du troc développée[42], il institue une coupure pensée longtemps comme définitive entre *philosophie morale* et *économie politique,* rompant ainsi avec la trichotomie traditionnelle entre l'*éthique* (qui règle les conduites et la morale des individus), l'*économique* (qui régit la famille et l'économie domestique) et le *politique* (qui s'occupe de l'organisation de la cité ou de la communauté).

Jean-Baptiste Say a paru longtemps achever cette vision du monde : l'État n'apparaît plus que de façon résiduelle en particulier à travers la fiscalité ; l'intervention de l'État n'est ni essentielle, ni fondamentale. Dès le deuxième paragraphe du discours préliminaire de son *Traité d'économie politique,* le plus célèbre des vulgarisateurs d'Adam Smith en France précise à travers une allusion directe au siècle qui vient de s'achever, à la Révolution française et à ses régimes politiques successifs :

> « On a longtemps confondu la politique proprement dite, la science de l'organisation des sociétés, avec l'économie politique, qui enseigne comment se forment, se distribuent et se consomment les richesses qui satisfont aux besoins des sociétés. Cependant, les richesses sont essentiellement indépendantes de l'organisation politique ; sous toutes les formes de gouvernement, un État peut prospérer, s'il est bien administré. On a vu des nations s'enrichir sous des monarques absolus, on en a vu se ruiner sous des conseils populaires. »[43]

---

41. A. SMITH, *The Glasgow edition of the works and correspondence,* vol. 5, Oxford, Clarendon Press, 1978, table p. 24-27.

42. Voir ses prémices, dans ses *Lectures* de 1762-1763 et 1766, *op. cit.,* p. 348, 492-493.

43. J.-B. SAY, *Traité d'économie politique,* Paris, Guillaumin, 1841 (6e éd., H. Say éditeur), p. 1. Toutefois, l'ordre politique est un préalable chez J.-B. Say au fonctionnement des rapports économiques (voir André TIRAN, *Jean-Baptiste Say : écrits sur la monnaie, la banque et la finance,* Thèse sciences économiques, 1994, université Lumière Lyon 2) ; ceci est une coupure très importante avec par exemple l'économie politique des physiocrates qui pensaient l'économique comme science sociale totale (voir Catherine LARRÈRE, *L'invention de l'économie au XVIII[e] siècle,* Paris, PUF, 1992, 327 p.).

Ainsi, grâce à l'économie classique et à son mythe du troc, il est possible de concevoir une société sans monnaie et donc sans Prince.

La troisième raison qui explique l'apparition du mythe du troc concerne l'évaluation des contreparties échangées. Dans la conception mercantiliste préexistante, il n'existait pas de théorie de la valeur autonome de l'approche monétaire. Et ce renversement théorique de la relation monnaie/valeur est difficile à accomplir. Ainsi, lorsque Richard Cantillon[44] veut passer du produit pur de la terre (le foin non coupé) au produit pur du travail (l'eau vendue dans les rues de Paris), il est obligé de réduire l'un à l'autre en recourant à l'unité de compte, donc à la monnaie ; ce qui interdit de voir dans sa théorie une conception moderne de la valeur. Autre exemple : dans le circuit physiocratique[45], les flux entre classes stériles et classes productives ne sont pas des flux réels, mais des flux évalués en livres, l'unité monétaire de compte alors en usage[46].

Avec l'hypothèse du troc, les proportions des biens échangés apparaissent fixées non grâce à la monnaie (mesure – au double sens de ce mot – imposée par le pouvoir) mais à partir de la quantité de travail nécessaire pour produire les biens ou de leur utilité et rareté.

La quantité de travail nécessaire[47] pour produire les biens est au cœur de l'exemple smithien :

> « Dans l'état primitif et brut de la société qui précède l'accumulation du capital et l'appropriation de la terre, le rapport entre les quantités de travail nécessaires pour acquérir différents objets semble être la seule circonstance qui peut offrir une règle pour les échanger. Si, chez une nation de chasseurs par exemple, il en coûte habituellement deux fois plus de travail pour tuer un castor que pour tuer un cerf, un castor devrait naturellement s'échanger contre deux cerfs ou en valoir deux. »[48]

Cette citation a été reprise de multiples fois dans la littérature économique comme une évidence pour les sociétés dites *primitives* (y compris par certains auteurs qui niaient toute pertinence à la théorie de la valeur-travail dans les sociétés *civilisées* à *accumulation du capital*).

Quant à l'utilité des biens, elle est alors un argument central de l'économie politique française et en particulier de sa description d'échanges primitifs :

---

44. R. CANTILLON, *Essai sur la nature du commerce en général,* Paris, INED, 1952, réedité d'après l'édition de 1755.

45. *François Quesnay et la physiocratie,* Paris, INED, 1958, 2 vol., XX-1006 p.

46. Sur cette question, voir plus particulièrement, P.-H. GOUTTE, Économie et transitions : l'œuvre de Dupont de Nemours au début de la Révolution française, 1789-1792, dans *Idées économiques sous la Révolution française,* Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989, p. 216-233.

47. Sur la notion de travail voir la thèse déjà citée d'Annie JACOB.

48. A. SMITH, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations,* Livre I, nouvelle traduction, Paris, Economica, mars 2000, p. 55.

« Tant que l'on considère chaque échange comme isolé et en particulier, la valeur de chacune des choses échangées n'a d'autre mesure que le besoin ou le désir et les moyens des contractants balancés de part et d'autre, et n'est fixé que par l'accord de leur volonté. »[49]

La mesure qui sert à cette comparaison est la valeur. À la différence de la monnaie-unité de compte, la valeur est une mesure naturelle indépendante d'un pouvoir politique supérieur. Là encore, les êtres humains se donnent un ordre qu'ils veulent indépendant de tout État. Ces définitions premières de la valeur posent l'agent économique comme individu non socialisé et se confrontant à lui-même par le biais de son travail ou de la hiérarchie de ses besoins. Il ignore ou peut ignorer, alors même qu'il échange, les conditions de travail et le système de besoins de l'autre, si ce n'est au travers des propositions qui lui sont faites. C'est un moi projeté sur les choses, qu'il s'agisse de les consommer (utilité et rareté) ou de les acquérir et de les transformer (travail et rareté). On voit que ces propositions théoriques de construction de la valeur ignorent le fait qu'à travers la valeur-travail par exemple est donnée l'utopie d'une égalité des êtres humains alors que la reconnaissance de la hiérarchie des rémunérations fait de cette égalité une chimère. Les théories de la valeur-utilité ignorent de plus les désirs mimétiques qui font que la valeur d'un bien est affectée de manière infinie par les désirs exprimés de l'autre, qui modifieront la valeur qu'une personne accorde aux divers biens[50]. La valeur, qu'elle soit travail ou utilité, est l'élément qui permet à l'individu, que le mythe du troc donne à voir comme intéressé et isolé, de manifester pleinement sa rationalité calculatrice en terme de coûts et d'avantages et de faire ses choix librement[51]. Les théories économiques de la valeur (travail, utilité et rareté) qui se développent dans le cadre même de ce mythe sont objectives au sens où elles rationalisent le rapport entre une personne supposée individu par nature égoïste et un monde des choses où les autres n'existent que dans la compétition-concurrence dans l'accès à ces choses[52]. Au delà de cette rationalisation et de cette construction d'une valeur-prix objective, le prix

---

49. A. R. TURGOT, *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* (1766), dans *Œuvres*, Paris Alcan, 1914, tome 2, p. 552. Il est significatif que cet extrait se trouve dans un paragraphe intitulé « Naissance du commerce. Principe de l'évaluation des choses commerçables. » (paragraphe 31). Voir aussi : *Valeurs et monnaies,* p. 92-93.

50. Voir Emmanuel BLANC, La confiance à travers l'analyse smithienne de la sympathie, dans *La construction sociale de la confiance,* Paris, Monchrestien, 1997, p. 281-315.

51. Voir Albert HIRSCHMAN, *Vers une économie politique élargie,* [trad.] Paris, Ed. de Minuit, 1986, chapitre I, p. 7-29.

52. Par opposition, une théorie socio-économique de la valeur doit révéler (au sens photographique de l'expression) le caractère subjectif de la valeur, c'est-à-dire que la valeur-prix est un rapport hiérarchisé à l'autre. L'observation du marchandage privé et des relations commerciales internationales sont l'illustration de ces processus que l'on peut qualifier d'estime.

de la chose (et non de la relation hiérarchisée à l'autre) manifeste l'idéologie de l'égalité des individus, et donc de la substituabilité potentielle des partenaires de l'échange, égalité que l'utopie du troc stigmatise.

Le mythe du troc est ainsi un élément fondateur de l'économie politique comme discipline supposée autonome du savoir, et à travers elle de notre modernité. S'il est possible d'imaginer une société auto-régulée, indépendamment de toute organisation collective supérieure, par la confrontation des intérêts privés et la sommation de ces relations interindividuelles, et de définir une mesure naturelle pour évaluer les prix des biens et services, on peut dès lors penser un ensemble particulier de phénomènes sociaux comme ayant une logique autonome et spécifique, autrement dit élaborer une discipline qui n'a été qualifiée de politique qu'en souvenir de ses lointaines origines. Toutefois, ce mythe du troc devient un piège pour les historiens ou les anthropologues lorsqu'ils le mobilisent pour expliquer le développement ou la nature des pratiques monétaires.